



Je suis belge avec 2 enfants

Par **valerie**, le **25/08/2010** à **21:56**

Bonjour,

je suis belge avec 2 enfants a charge en belgique je recois des indemnité par la mutuelle ,les allocations familiales et la pension alimentaires pour mes enfants,je voudrais m installé en france avec mon compagnon qui lui est francais quelle sont les démarches que je doit faire et ai je des droits en france et la différence si on se marier ou pas

Merci de bien vouloir m'aider

Par **mimi493**, le **25/08/2010** à **22:02**

Vous êtes ressortissante de l'UE, vous avez le droit de vous installer en France.
Vous devez vérifier si votre mutuelle continuera ses versements si vous quittez le pays.
Pour avoir droit aux prestations sociales, vous devez être résidente (s'inscrire en mairie), ce qui exige d'avoir soit un travail, soit des ressources propres, soit être conjoint d'une personne dans un des cas précédents (pour ne pas être une charge excessive pour la solidarité nationale)